



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 avril 2026

\*\*\*\*\*

Nombre de membres composant le Conseil municipal	
En exercice	35
Présents à la séance	32
Représentés	3
Excusés	0
Absents	0

L'an deux mil vingt six, le 9 avril à ,

Les membres composant le Conseil municipal d'Arcueil, légalement convoqués se sont réunis Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Sophie PASCAL-LERICQ, Maire.

ayant réuni la majorité des suffrages est désigné(e) pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance qu'il/elle accepte, conformément à l'article L.2121-15 du code général de collectivités territoriales.

Délibération 2026DEL19	
Fixation du nombre de membres du Centre communal d'action sociale (CCAS)	

**MEMBRES PRESENTS:**

Sophie PASCAL-LERICQ, **Maire**

Ludovic SOT, Ulysse LESAFRE, François LOSCHEIDER, Sandrine PADOIS, Baptiste RIO , Brice TABELING, Constance BLANCHARD, Karim BAOUZ, Bénédicte CARCONE , Anaïta DAVID, Thomas GIRY , Gaëlle LELOUP , **Adjoint(e)s**  
Léa NGO , Séverine CLICHE , Clotilde GALHIE-ERIPRET, Benoit-Joseph ONAMBELE, Mehdi MIHOUBI, Erwann CALVEZ, Carine DELAHAIE, Hourya BEN AZOUZ KONATE , Lucas TRIGON , Latifa MALKI , Cyril PASTEAU, Maud BOYER , Nadia BENAOUA , Denis BOITIER , Alain BREUILLER , Marie-Eve CHARDON , Guina DA SILVA , Olivier de SAINT POL, Dominique LAGUNE , **Conseiller(e)s**

**MEMBRES REPRESENTES :**

Monsieur GODFERT Hugo	Par Monsieur CALVEZ Erwann
Madame LEGHIMA BOUKHTOUCHE Timila	Par Monsieur GIRY Thomas
Monsieur TAILLANDIER Thibault	Par Madame BLANCHARD Constance

**MEMBRES EXCUSES:**

**MEMBRES ABSENTS:**



Pour le Maire et par délégation  
Samy LOUMI  
Responsable du Secrétariat Général  
et des affaires juridiques

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU du 9 avril 2026  
DELIBERATION N°2026DEL19

**Objet : Fixation du nombre de membres du Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Le conseil municipal,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-8,

Vu la nécessité de fixer le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune,

Vu la présentation en commission technique le 2 avril 2026,

Considérant que le Conseil d'administration du CCAS est composé, outre la Maire qui en est présidente de droit, d'un nombre égal :

- de membres élu.e.s par le Conseil municipal en son sein,
- et de membres nommés par la Maire parmi les personnes ou organismes mentionnés à l'article L.123-6,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

**Article 1<sup>er</sup>** : Le conseil municipal décide de fixer à 16 (seize) le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par la maire.

**Article 2** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :  
- Monsieur le Préfet, Préfecture du Val-de-Marne,  
- Madame la trésorière, trésorerie d'Ivry sur seine, 94-96 rue Victor Hugo 94205 Ivry sur seine.

**Article 3** : La Maire :  
- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa publication ou de sa notification.  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Arcueil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage ou de sa publication ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ARCUEIL

Utilisateur : LOUMI Samy

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	N2026DEL19
Objet :	Fixation du nombre de membres du CCAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.1 - CCAS
Identifiant unique :	094-219400033-20260409-N2026DEL19-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à juliette.hazard@mairie-arcueil.fr,catherine.laporte@mairie-arcueil.fr

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 094-219400033-20260409-N2026DEL19-DE-1-1_0.xml	text/xml	904 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2026DEL19 Fixation du nombre de membres du CCAS.pdf Nom métier : 99_DE-094-219400033-20260409-N2026DEL19-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	206.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2026 à 11h01min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2026 à 11h01min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2026 à 11h01min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2026 à 11h02min00s	Reçu par le MI le 2026-04-17